MAIRIE DE BRIDES-LES-BAINS

ATTESTATION DE PRISE DE CONNAISSANCE ET D'ENGAGEMENT

SAISON 2027

MARCHÉ DE BRIDES-LES-BAINS

ANNEE : 2027

Je soussigné(e) :

Nom	
Prénom	
Raison sociale / Nom commercial	
Activité exercée	
Adresse professionnelle	
N° SIRET	
Téléphone	
Adresse e-mail	

DÉCLARE

☐	**Avoir reçu et pris connaissance du règlement du marché hebdomadaire de BRIDES-LES-BAINS**, ainsi que des éventuelles consignes et prescriptions communiquées par la Commune.
☐	**Avoir pris connaissance des règles relatives à l'installation, à l'occupation de l'emplacement, à la sécurité, à l'hygiène, à la propreté, à la circulation, au respect du domaine public et au bon fonctionnement général du marché.**
☐	**M'engager à respecter l'ensemble des dispositions du règlement du marché**, ainsi que les arrêtés municipaux, consignes et prescriptions applicables à mon activité et à mon emplacement.
☐	**M'engager à respecter les horaires d'installation, de vente, de démontage et de libération de l'emplacement** qui me sont communiqués par la Commune.
☐	**M'engager à maintenir mon emplacement en parfait état de propreté** et à évacuer l'ensemble de mes déchets et emballages conformément aux consignes applicables.
☐	**M'engager à respecter les autres commerçants, les usagers du marché, les riverains ainsi que les agents municipaux** chargés de l'organisation et de la surveillance du marché.

MANQUEMENT AU RÈGLEMENT

Je reconnais avoir été informé(e) que **tout manquement au règlement du marché, aux arrêtés municipaux ou aux consignes données par la Commune peut entraîner des mesures administratives ou, le cas échéant, des poursuites conformément aux textes en vigueur.**

Selon la nature, la gravité, la répétition des faits ou les circonstances du manquement, **l'autorisation de participer au marché pourra notamment faire l'objet d'une suspension ou d'un retrait**, dans les conditions prévues par la réglementation applicable et le règlement du marché.

Ainsi, un comportement ou un manquement compromettant le bon fonctionnement, la sécurité, la salubrité ou la tranquillité du marché pourra **entraîner une exclusion temporaire ou, lorsque les conditions réglementaires sont réunies, une exclusion définitive du marché hebdomadaire de BRIDES-LES-BAINS.**

Cette mesure pourra notamment être envisagée en cas de :

- non-respect répété du règlement du marché ;
- occupation d'un emplacement non autorisé ;
- dépassement répété des limites de l'emplacement attribué ;
- non-respect des règles de sécurité ou d'hygiène ;
- dégradation du domaine public ;
- refus répété de se conformer aux consignes des agents municipaux ;
- comportement agressif, violent ou irrespectueux envers le public, les commerçants ou les agents ;
- abandon de déchets ou défaut répété de nettoyage de l'emplacement ;
- nuisances ou troubles répétés portant atteinte au bon fonctionnement du marché ;
- exercice d'une activité ou vente de marchandises non autorisées ;
- défaut ou perte des autorisations ou documents nécessaires à l'exercice de l'activité ;
- toute autre violation des dispositions du règlement du marché ou de la réglementation applicable.

Toute mesure d'exclusion ou de retrait sera prise dans le respect des règles applicables et des procédures prévues par les textes en vigueur.

ENGAGEMENT DU COMMERÇANT

En signant la présente attestation, je reconnais avoir été **informé(e) de mes obligations en tant que commerçant participant au marché hebdomadaire de BRIDES-LES-BAINS** et m'engage à adopter un comportement compatible avec le bon fonctionnement, la sécurité et l'image du marché.

Je reconnais également avoir été informé(e) que **le maintien de ma participation au marché est conditionné au respect du règlement et des obligations qui me sont applicables.**

SIGNATURE

Fait à ……	**Le : / / 2027**
Précédée de la mention manuscrite :**« Lu et approuvé – Je reconnais avoir pris connaissance du règlement du marché et m'engage à le respecter. »** *Signature :*	